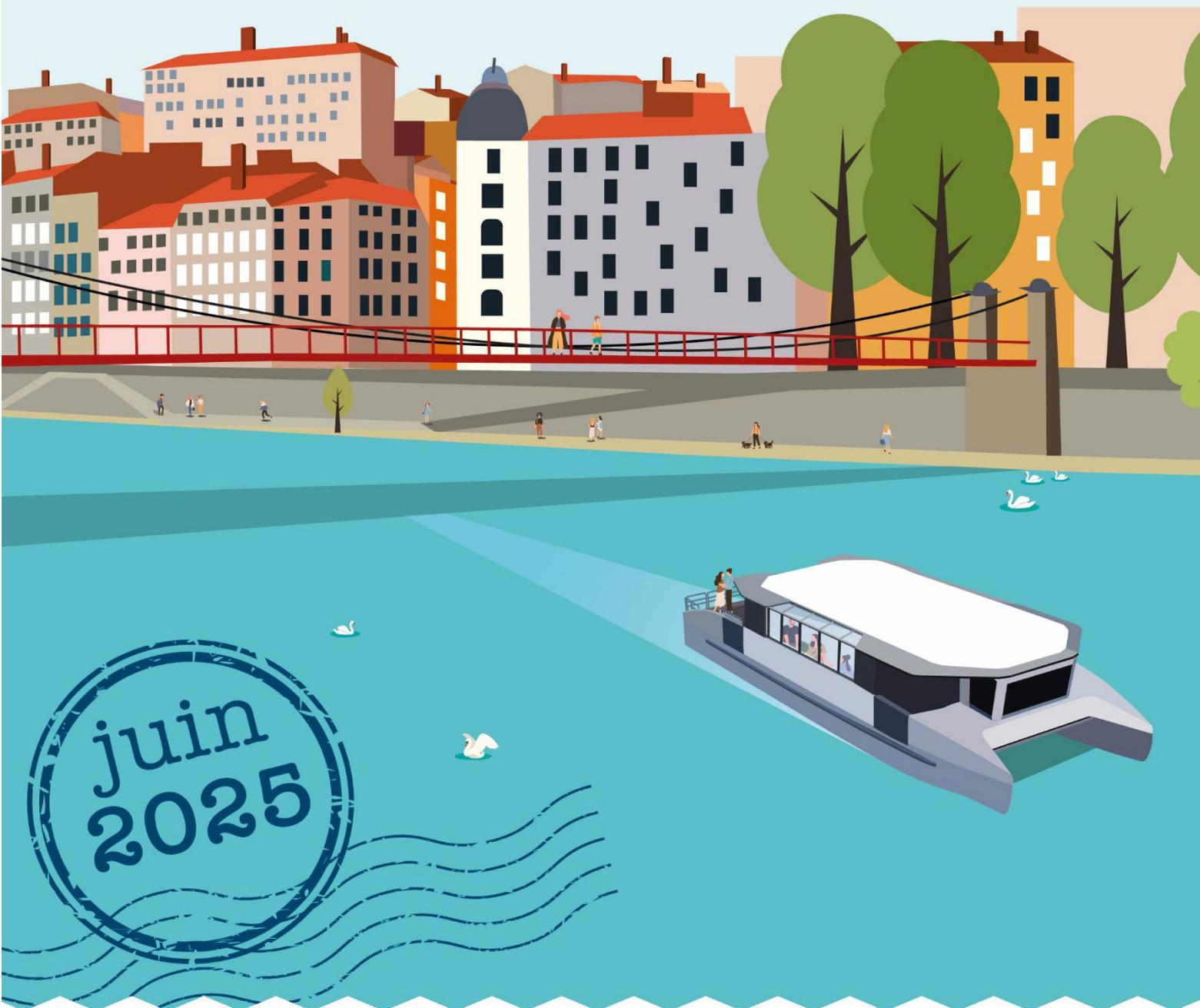


DANS 1 AN,
LA NAVETTE FLUVIALE TCL
ACCOSTE À LYON



juin
2025



Suivez l'actu!
sytral.fr

CONTACTS PRESSE

Lodoiska de GOUVION ST CYR – gouvion@sytral.fr

06 71 18 32 66

Daniel KOROLOFF – koroloff@sytral.fr

06 20 83 61 71

SYTRAL
MOBILITÉS

Navigône, une nouvelle offre pour plus de multimodalité

En juin 2025, la première navette fluviale TCL accostera sur les quais de Saône et accueillera ses premiers passagers. Elle reliera le quartier de l'Industrie, à Vaise, au quartier de Confluence, en passant par la Presqu'île. Ce nouveau service illustre la volonté de SYTRAL Mobilités d'accélérer le développement du réseau de transport public, en misant sur la multimodalité.

Une nouvelle expérience de déplacement

Intégrée au réseau unifié des transports en commun lyonnais et dans l'abonnement TCL, cette première ligne fluviale, proposera aux voyageurs une solution de mobilité complémentaire aux bus, trolleys, métros, funiculaires et tramways, sous la forme d'une balade sur la Saône. L'aménagement de 4 haltes entre Vaise et Confluence participera à la valorisation paysagère et environnementale des rives de Saône. Bas carbone, la ligne contribuera à terme à la transition écologique du territoire.



« Les 52 km de fleuves qui parcourent le territoire de la métropole de Lyon sont une réelle opportunité de compléter le maillage des transports collectifs tout en accompagnant les projets de revalorisation des berges.

L'objectif est d'offrir aux habitants une nouvelle solution de mobilité ludique et respectueuse de l'environnement, totalement intégrée au réseau TCL alliant qualité de service et plaisir de naviguer »

Bruno Bernard, Président de la Métropole de Lyon et de SYTRAL Mobilités

Les grandes étapes

Après une phase d'étude, conduite en 2022, l'année 2023 a été marquée par le vote de la délibération permettant d'engager l'opération, la notification des marchés de maîtrise d'œuvre et de travaux et l'attribution de la délégation de service public pour l'exploitation et la construction des bateaux. Dans l'année à venir, le paysage urbain va progressivement se transformer pour accueillir cette nouvelle ligne.

**2024
- 2025**

Aménagement des haltes.

--

Construction des bateaux.

--

Procédures d'autorisation de navigation.

--

Recrutement du personnel navigant.

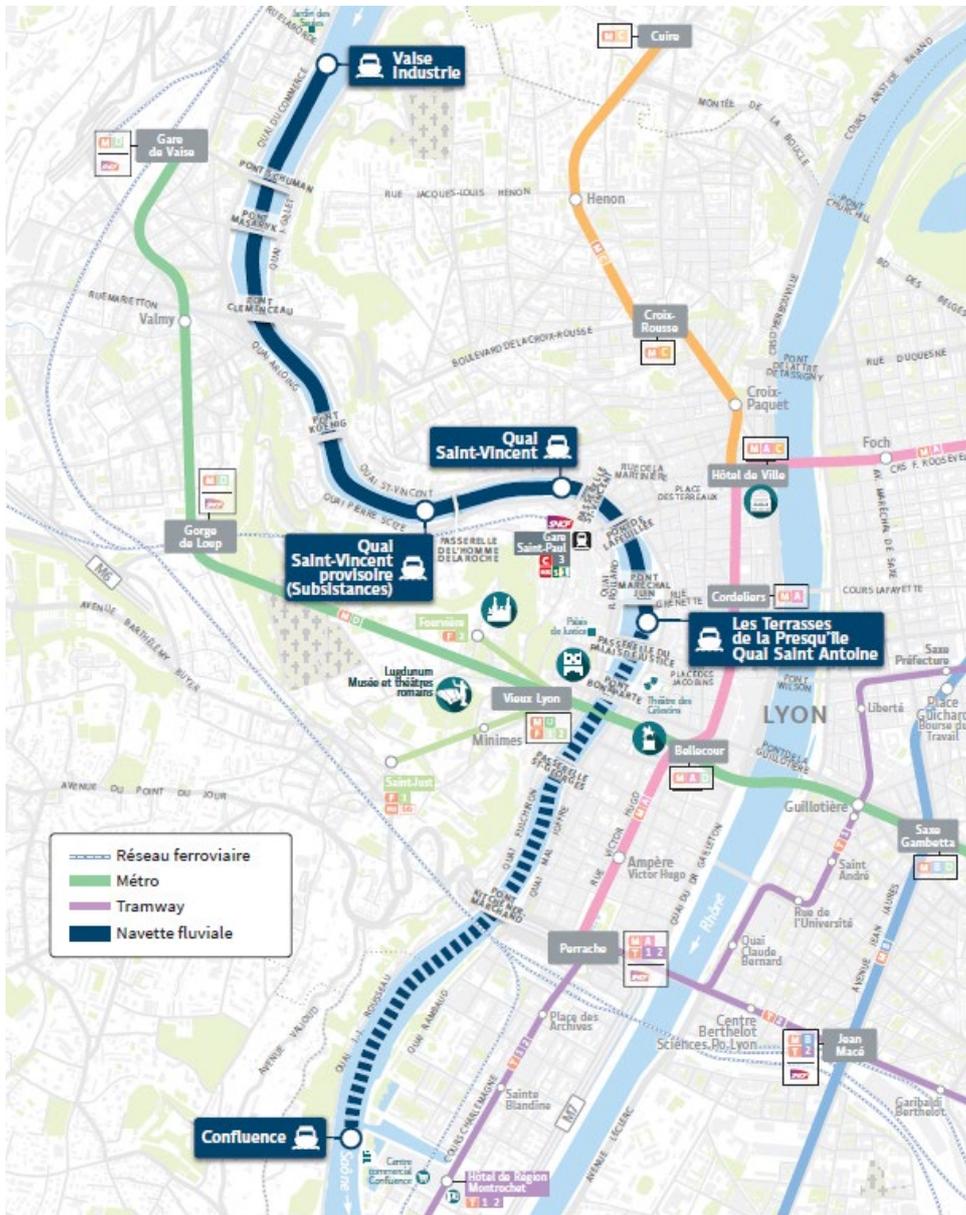
**2025
- 2026**

Mise en service progressive, à compter de juin 2025.

--

Mise en service complète, au printemps 2026.

Les données clés de la future ligne fluviale (en avril 2026)



560 000

VOYAGEURS PAR AN
(donnée prévisionnelle)

**6,2 km &
4 haltes**

ENTRE VAISE INDUSTRIE
ET CONFLUENCE.

15 à 20 min

ENTRE VAISE INDUSTRIE
ET LES TERRASSES
DE LA PRESQU'ÎLE.

UN BATEAU TOUTES LES

15 min

EN HEURE DE POINTE.

Confluence

DESSERVIE TOUTES LES 30'
le mercredi, les week-ends,
pendant les vacances
scolaires et les jours fériés.

1 offre

COMPRISE DANS
L'ABONNEMENT TCL.

L'exploitation de ce nouveau service sera assurée par le groupement **RATP DEV / Les Yachts de Lyon** via une délégation de service public. Le contrat, d'une durée de 7 ans (pour son exploitation) prendra effet le 1^{er} juin 2025 et comprend notamment la construction des bateaux, leur exploitation et leur maintenance pour un montant total de 53,5M€. Une quarantaine d'agents TCL seront dédiés à l'exploitation de ce nouveau service.

Une mise en service progressive

Dès sa mise en service, en juin 2025, la navette fluviale circulera toute l'année (hors périodes des crues), du lundi au dimanche. En revanche, la composition de la flotte et la fréquence de desserte évolueront progressivement pour atteindre le régime nominal au printemps 2026.

Une mise en service progressive

PHASE TRANSITOIRE

**JUIN 2025 -
AVRIL 2026**



JUIN 2025 Mise en service avec deux bateaux thermiques



OCTOBRE 2025 Remplacement des bateaux thermiques par des bateaux électriques

FRÉQUENCE SEMAINE

en heure de pointe
Toutes les 30 min.

en heure creuse
Toutes les 60 min.

FRÉQUENCE WEEK-END

Toutes les 60 min.

RÉGIME NOMINAL

**À PARTIR
D'AVRIL 2026**



FRÉQUENCE SEMAINE

en heure de pointe
Toutes les 15 min.

en heure creuse
Toutes les 30 min.

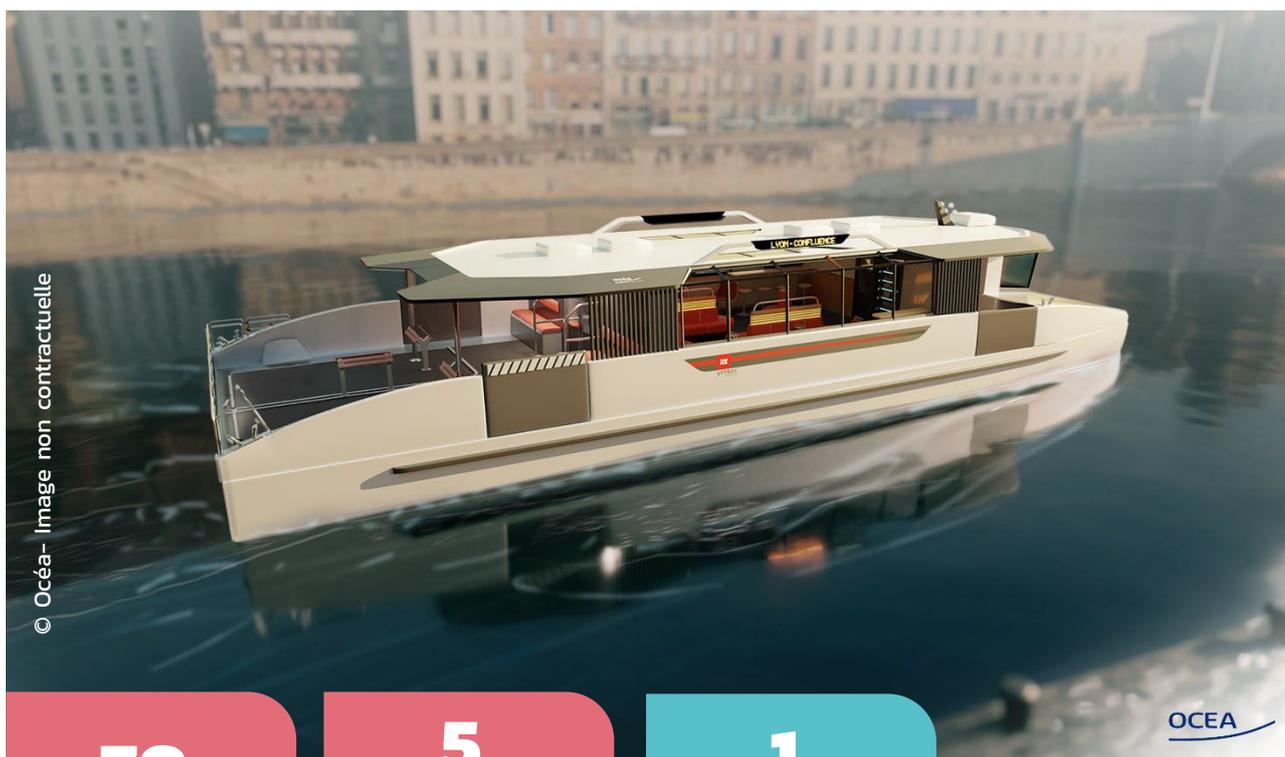
FRÉQUENCE WEEK-END

Toutes les 30 min.



Une flotte décarbonée aux couleurs du réseau TCL

Navigône sera opéré par 4 bateaux à propulsion électrique, en cours de construction aux Sables d'Olonne, par la société Océa. Les livraisons s'effectueront en deux temps : deux premiers bateaux en octobre 2025, puis deux autres bateaux en avril 2026. Les livrées des bateaux et les aménagements intérieurs reprendront les codes du réseau TCL.



© Océa- Image non contractuelle

70
passagers
DONT 50
PLACES ASSISES

5
places
PMR/UFR*
DANS CHAQUE
BATEAU

1
équipage
DE 2 PERSONNES :
1 CAPITAINE & 1
MATELOT

OCEA

En attendant l'arrivée des bateaux électriques...

Les liaisons seront assurées par deux bateaux réalisant déjà du transport de passagers sur la Saône, depuis plus de 10 ans : le **Vaporetto** et **Le lui**. Le groupement RATP DEV / Les Yachts de Lyon sera en charge de leur exploitation.

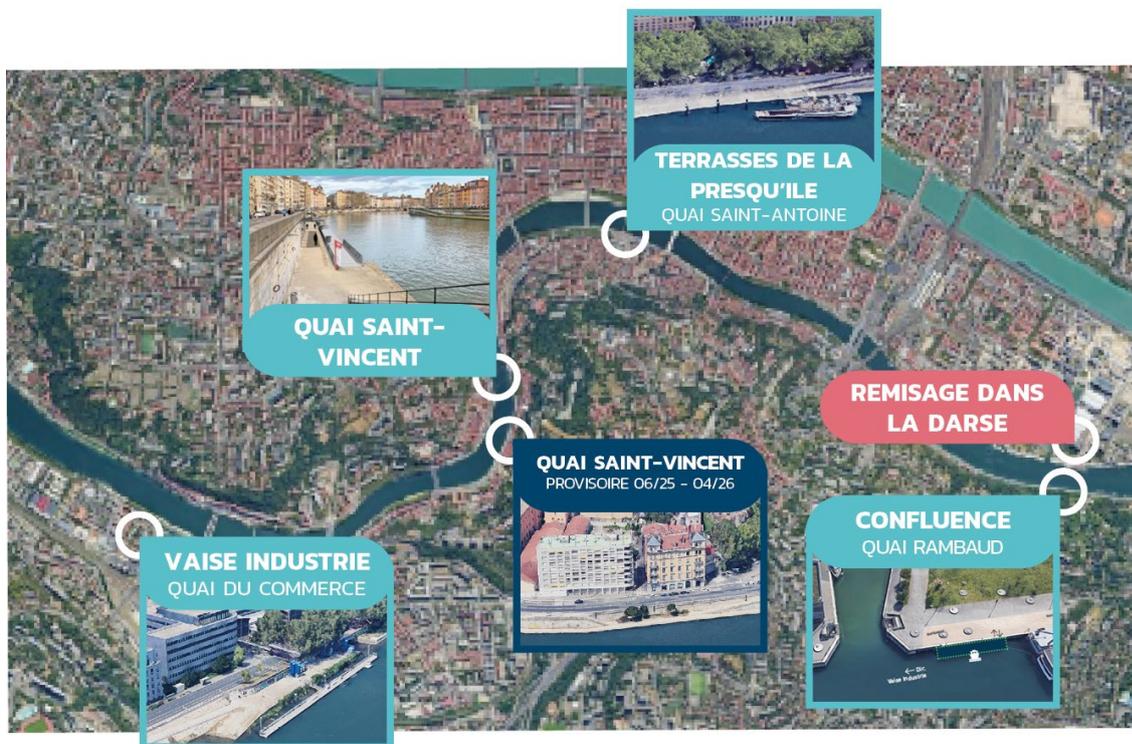
**Personne à mobilité réduite et emplacements pour fauteuils roulants*

4 haltes spécialement aménagées

Les travaux d'aménagement des haltes, dédiées exclusivement aux navettes, débuteront dans les prochains mois. Trois pontons seront créés pour les haltes Vaise-Industrie, Quai Saint-Vincent et Confluence.

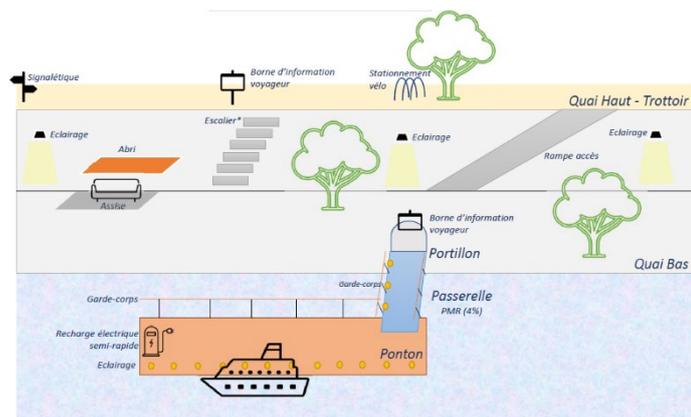
Le ponton existant Quai Saint-Antoine sera, quant à lui, utilisé pour accueillir la halte Terrasses de la Presqu'île. Celle de Saint-Vincent sera à terme positionnée au nord de la passerelle Saint-Vincent. Les études techniques ont démontré que cet emplacement nécessitait la réalisation d'un ponton flottant guidé sur des Duc-d'Albe entraînant un délai supplémentaire nécessaire à la réalisation de ces travaux. A la mise en service, une halte provisoire sera ainsi positionnée au niveau des Subsistances.

La remise des bateaux s'effectuera dans la Darse de Confluence.



Les principes d'aménagement

Les haltes seront équipées en haut et en bas d'un panneau d'informations présentant le fonctionnement de la navette, d'un plan d'orientation, d'une borne d'information voyageur et de mobilier d'attente. L'accès au ponton s'effectuera par une passerelle adaptée aux PMR et sera sécurisé par des garde-corps. Des bornes de rechargement électrique seront installées sur la halte Vaise Industrie et dans la station de remisage, à Confluence.



Préparer l'arrivée de la navette

Au-delà de l'aménagement des haltes, préparer l'arrivée de la navette, c'est aussi présenter le projet et échanger avec celles et ceux qui l'emprunteront demain ou qui la verront arriver près de chez eux. Un travail qui a démarré au mois d'avril et qui se poursuivra jusqu'à la mise en service.

Des ateliers sur l'accessibilité

Menés depuis le mois d'avril 2024, dans le cadre de la commission métropolitaine d'accessibilité, avec les associations engagées dans la lutte contre l'exclusion des personnes en situation de handicap et à mobilité réduite, pour adapter au mieux les futures installations (accès aux bateaux, revêtements, main courante, balises sonores ou bandes de guidage etc.)

Un travail sur les parcours usagers

A travers des ateliers dédiés réunissant différents profils de riverains ou encore des entretiens approfondis avec des voyageurs témoins ayant des problématiques spécifiques (usager en fauteuil roulant, usager avec un trouble du spectre autistique, usager allophone).

Des rencontres de proximité en cours et à venir

Avec les usagers du fleuve : la sous-commission des usagers navigants, les habitants des péniches, les clubs d'aviron... Mais également avec les acteurs des quartiers concernés, tels que les conseils de quartiers, les comités d'intérêts locaux (CIL) et les associations.

Des stands d'information

Une première rencontre avec le grand public aura lieu le 29 juin après-midi à Confluence à l'occasion du festival Entre Rhône et Saône. Suivront dans les prochains mois, des rencontres ciblées avec les acteurs locaux du secteur.

Un guichet unique d'information

Pour répondre aux questions des riverains et futurs usagers SYTRAL Mobilités met en œuvre un dispositif d'information unique animé par **Aline MORAND**, chargée de relations riverains. Joignable par mail navigone-contact@sytral.fr ou par téléphone au 06 12 82 98 05, elle sera régulièrement présente sur le terrain, animera des rendez-vous bilatéraux et proposera des événements, tout au long du projet.